

Atelier sur les nouvelles recommandations et recommandations révisées pour les statistiques du commerce international de marchandises (IMTS 2010) et leur implémentation dans les pays de l'Afrique Sub-saharienne.

Lusaka, du 1^{er} au 5 novembre 2010

Productions de statistiques du commerce international des marchandises au Burundi

Par

NIZIGIYIMANA Jean Baptiste

Table des matières

- I. Le système statistique national burundais
- II. Le Conseil National de l'Information Statistique
- III. L'institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU)
- IV. Les Statistiques de la Banque de la République du Burundi
- V. Les statistiques du Département des Douanes
- VI. Les défis

I. Le système statistique national burundais

- La loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du système statistique au Burundi,
- Le système statistique national est constitué de l'ensemble des services et organismes publics et parapublics qui produisent et diffusent des données statistiques ou ayant en charge la formation des statisticiens,
- Les statistiques publiques ou statistiques officielles sont les données statistiques produites par les services et organismes relevant du système statistique national,
- Sont considérées comme données statistiques toutes les informations traitées par les méthodes statistiques et couvrant notamment les domaines économiques, financier, monétaire, social et démographique.

I. Le système statistique national burundais (suite)

- **Le système statistique national burundais comprend :**
- Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS),
- Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU),
- Les services chargés d'élaborer des données statistiques placés auprès des départements ministériels et des organismes publics et parapublics,
- Les écoles et institutions nationales de formation statistique et démographique.

II. Le Conseil National de l'Information Statistique

- Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) est l'organe consultatif national du système statistique au Burundi,
- Il propose les orientations générales de la politique statistique de la Nation,
- Il élabore la stratégie de développement de la statistique du Burundi et approuve les plans nationaux d'activités statistiques,
- Il veille au respect des règles déontologiques de la profession de statisticien et des principes fondamentaux de la statistique officielle.

III. L'institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU)

- En vertu de la loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant Organisation du Système Statistique au Burundi,
- Il est précisé que l'ISTEEBU est l'organe central de coordination technique des activités du Système Statistique National du Burundi,
- L'ISTEEBU est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique, d'un patrimoine et d'une autonomie financière et organique,
- L'ISTEEBU est placé sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement Communal.

III. L'institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (suite)

- **L'ISTEEBU a pour missions de :**
- Assurer la coordination de la mise en œuvre des activités du Système Statistique National (SSN),
- Produire et mettre à la disposition des utilisateurs une information statistique répondant aux normes internationales habituellement reconnues en matière statistique,
- Centraliser les données produites par l'ensemble des services et organismes relevant du Système Statistique National et assurer leur conservation,

III. L'institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (suite)

- Favoriser et entreprendre le développement des méthodologies et la recherche appliquée dans les domaines de la collecte, du traitement et de la diffusion des données statistiques et veiller à la diffusion d'une information de qualité par l'ensemble des services et organismes relevant du système,
- Promouvoir la formation des cadres dans les domaines de la collecte, du traitement, de la diffusion de l'information statistique à travers des séminaires et stages de perfectionnement et la formation dans les écoles spécialisées.

III. L'institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (suite)

- L'ISTEEBU assure le secrétariat technique permanent du Conseil National de l'Information Statistique,
- L'ISTEEBU assure le secrétariat du Comité Technique Statistique et de ses comités sectoriels,
- L'ISTEEBU coordonne les activités du Comité Technique de l'Information Statistique.

IV. Les Statistiques de la Banque de la République du Burundi

- L'élaboration des statistiques du commerce extérieur est assurée par la Banque de la République du Burundi (BRB).
- Elle repose sur la confection des tableaux des importations (en volume et en valeur CIF) et des exportations (en volume et en valeur FOB Bujumbura) de biens et services.
- **Les tableaux des importations et des exportations sont établis selon :**
- La nomenclature de la convention internationale sur le Système Harmonisé de désignation et de Codification des marchandises,
- Les branches de destination pour les importations (consommation, équipement et production) et la nature du produit pour les exportations (primaires, manufacturés et autres),
- Les pays de provenance pour les importations et les pays de destination pour les exportations.

V. Les Statistiques de la Banque de la République du Burundi (suite)

- **Les statistiques du commerce extérieur sont confectionnées ou élaborées à partir:**
 - des données douanières,
 - des enchères pour le café et des contrats de vente pour le thé.
- **D'une façon exhaustive, les données publiées par la BRB sont en rapport avec :**
 - Commerce extérieur (en valeur),
 - Importations par principales rubriques (en valeur),
 - Importations par principales rubriques (en volume),
 - Structure des importations,

V. Les Statistiques de la Banque de la République du Burundi (suite)

- Importations par pays de provenance (en valeur),
- Importations par pays de provenance (en volume),
- Structure des exportations,
- Exportations par rubriques douanières (en valeur et en volume),
- Exportations par produit et par pays de destination (en valeur et en volume),
- Le trafic du port de Bujumbura (en volume),
- Entrées et sorties de marchandises au Port de Bujumbura (en volume),
- Mouvements sur l'aéroport international de Bujumbura,
- Entrées des principaux produits pétroliers,
- Etc.

VI. Les statistiques du Département des Douanes

- Au Burundi, la source principale en rapport avec les statistiques du commerce extérieur est l'Office Burundais des Recettes (OBR), Département des Douanes.
- Les statistiques produites sont en rapport avec:
 - le produit (dénomination),
 - la valeur de l'assurance du produit,
 - les autres charges, le fret, le poids net, et la valeur de la taxe,
 - la valeur en douane et l'origine du produit (pour les importations et les réimportations)
 - la valeur en douane et la destination du produit (pour les exportations et les réexportations).

VI. Les statistiques du Département des Douanes (suite)

- Les statistiques de la Douane sont traitées par la Banque de la République du Burundi (BRB) pour certaines publications,
- et par l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux.

VII. Les défis

- Au vu des éléments qui intéressent l'agent des douanes pour le calcul de la valeur transactionnelle, il est évident que certaines statistiques peuvent ne pas être enregistrées par la Douane alors qu'elles sont intéressantes pour le traitement des données du commerce des marchandises d'une façon générale.
- Le défi à relever est d'améliorer la disponibilité et la qualité des données, de les analyser et enfin de les diffuser à un public d'intervenants nationaux et internationaux de plus en plus nombreux.

VII. Les défis (suite)

- Il est à constater que certaines données statistiques qui devraient être disponibles au Département des Douanes ne sont pas renseignées ou ne sont pas exploitées.
- Des séances de travail entre le Département des Douanes, la Banque de la République du Burundi et l'ISTEEBU sont nécessaires pour se convenir sur les données à renseigner au niveau des douanes et à mettre dans les différentes publications.

Merci de votre attention